



DANS CE NUMÉRO :

DOSSIER TUNNEL : SUITE ET FIN 2

MUNICIPALITÉ PATRIMOINE IMMOBILIER 3

MUNICIPALITÉ : DÉSENETTEMENT ET DÉPART 4

ASSOCIATIONS 5

INTERVIEW 6

ECOLE ADRIENNE DURAND-TULLOU 7

INFOS PRATIQUES 8

SOMMAIRE :

- Le tunnel d'Alzon en exercice !
- Etat des lieux du patrimoine immobilier de la commune
- L'état financier de la commune se porte bien
- Rencontre avec Stéphanie Catteau Lauret
- 17 enfants scolarisés
- « Fallait le dire » par Hubert Brun

EDITO DU MAIRE

C'est sous une sècheresse impitoyable que s'achève la saison estivale , la rivière au plus bas ,ses fontaines arrêtées , les captages d'eau potable au minimum de leur niveau .

Soudain en Novembre l'hiver se mêle à l'automne et s'annonce avec les premiers frimas et la première neige !!!

Notre place de village orpheline de son eau cristalline doit attendre le 31 Décembre (fin de la prolongation de l'arrêté préfectoral) pour une remise en eau de sa fontaine

Prolongement de l'Arrêté Préfectoral ,en ce qui nous concerne, incompréhensible par les Alzonais puisque avec la neige nous avons eu deux périodes de pluie et notre secteur géographique n'est pas menacé.

En attendant ce sont les guirlandes lumineuses qui la font vivre et remplacent le précieux breuvage ...car voici venu le temps des merveilles

Comme les années précédentes , en cette période , la commune s'orne de mille lumières , les façades s'animent , elles attendent , impatientes , la soirée du 16 Décembre , car une à une elles verront les Alzonais , réunis pour le « tour du

village » , pousser des OUAHHH... Et des HOOOOO , comme pour le feu d'artifice du 14 juillet ... admirant le travail accompli par chacun pour le plaisir de TOUS !!!!

Après un passage par l'église pour admirer la belle et imposante crèche de Gérard,tous se



retrouveront devant un verre de vin chaud servi par l'association Détente et Loisirs dans la Salle de la Bibliothèque.

Cette fin d'année est l'occasion qui m'est donnée de remercier toutes les associations qui du premier janvier au 31 décembre font vivre notre village par de grandes manifestations qui pour certaines sont relatées à chaque tirage dans notre Petit Rapporteur Je profite de cet Edito pour

m'insurger , comme beaucoup d'Alzonais , contre les rumeurs malsaines qui circulent sur la commune ! Faire croire aux habitants , que le village est en faillite , que la Mairie est mise sous tutelle , ne peut que nuire à tous et détériorer l'image de notre village !

Evidemment tout cela est faux et notre Commune se porte bien ainsi que l'atteste le Trésorier Payeur Général !

Cette fin d'année a été endeuillée par le décès d'Alice , son charme et sa gentillesse demeureront avec nous , nous aurons toujours une pensée pour Elle en écoutant « Sa chanson » Le Temps des Cerises qu'elle chantait en toutes occasions avec le Club de la Roche des Fées.

Cette fin d'année c'est aussi et surtout une période de fêtes ,celle des vœux de bonheur et de santé, et des bonnes résolutions que l'on ne tient pas toujours.

Ces vœux , j'aurai le plaisir de vous les présenter en mon nom et en celui de la Mairie le Samedi 13 janvier à 18 heures dans la Salle Des Fêtes.

POURQUOI « ALZON LA COQUETTE » ?

Cette devinette a été racontée par Renée Coulet. Avec malice et poésie, voilà comment, Alzon s'explique et se distingue.

L'arrivée à Alzon , que ce soit par le côté Aveyron , ou , par le côté du Vigan , nous fait toujours apparaître le village , en

contre bas , niché au creux de la vallée .

Cela faisait joliment dire à une certaine époque : « Alzon la coquette » car on la découvre toujours « en bas de soi » (lire en bas de soie !!!)



LE TUNNEL EN EXERCICE

Le 7 septembre une réunion en Mairie d'Alzon, suivie le 7 novembre d'une autre à la Préfecture à Nîmes, pour la sécurisation du tunnel d'Alzon ont permis d'organiser le 9 novembre en situation réelle, un exercice avec fermeture du tunnel mettant en scène 2 véhicules accidentés et enflam-

Une trentaine de personnes sur place composé du Maire, des Services de l'Etat, du Département, des Pompiers et de La Gendarmerie ont participé à cet exercice de secours : déviation de la circulation, évacuation des blessés bloqués dans les véhicules accidentés, extinction de l'incendie des véhicules tout cela dans l'obscurité et dans un tunnel noyé par la fumée.

Exercice tunnel d'Alzon Rd999 le 09/11/2009

Conseil Départemental du Gard – Pompiers - Gendarmerie



Les 2 véhicules accidentés



Intervention des secours



Intervention des secours

Lors de ce simulacre Le problème du manque d'éclairage a été soulevé Croisons les doigts pour que cet exercice amène les décideurs à remettre en service l'éclairage du tunnel comme le souhaite tous les usagers (voir article Petit Rapporteur n° 7).

A savoir qu'à sa création en 1847 le problème d'éclairage se posait déjà comme l'atteste cet arrêté Préfectoral relaté dans une séance du Conseil Général du 3 septembre 1847.

AVIS DU CONSEIL GÉNÉRAL SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1847 :

Route royale
n° 99.

Sur la proposition d'un membre, le Conseil appelle l'attention de l'administration sur la convenance, au point de vue de la sécurité de la circulation, que l'intérieur du tunnel d'Alzon (route royale n° 99) soit éclairé et qu'une baraque de secours soit placée à une des entrées ; il serait à désirer que les dispositions de MM. les ingénieurs, favorables à cette amélioration, fussent promptement réalisées. — M. le Préfet fait connaître au Conseil, à ce sujet, qu'il a récemment pris un arrêté d'après lequel les troupeaux de bœufs et de moutons devront suivre désormais l'ancienne voie, le passage dans le tunnel leur étant formellement interdit. Le Conseil verrait avec plaisir ces sages mesures se compléter par l'obligation expresse aux voitures d'aller au pas sous la voûte et une indication impérative placée à chacune de ses entrées déterminant les lignes d'allée et de venue.

PATRIMOINE IMMOBILIER

Notre parc immobilier est important. Même si il est une source de revenus non négligeable pour la commune il n'en reste pas moins vieillissant. Le coût de son entretien en est élevé : remplacement de volets, changements de chaudières, réfection partielle ou totale des toitures, isolation thermique, et bientôt la mise aux normes handicaps des accès aux lieux publics.

HABITATION	TOURISME	LOCAUX PROFESSIONNELS	PUBLICS
Villas	1 gîte d'étape 15 lits	3 ateliers relais	Mairie
4 de 97 m2 à la Gare	1 gîte de groupe 32 lits (bail emphytéotique)	1 épicerie	Ecole
2 de 66m2 à la Gare	10 chalets 4 à 6 places	1 bar hôtel restaurant	Salle des fêtes (600 m²)
1 à l'ancienne cure	1 chalet d'accueil	1 agence postale communale	Salle bibliothèque
Appartements		2 garages municipaux	Terrain de sport et vestiaire
1 au-dessus de la Mairie			Eglise
1 au-dessus du garage municipal			Chapelle des pénitents
3 au-dessus de l'école			
2 au-dessus de l'épicerie			
2 à l'ancien hôtel Mauran			
1 au dessus de l'agence postale communale			

MISE AUX NORMES

A cela s'ajoute l'obligation imposée aux collectivités de mettre aux normes handicap les lieux qui reçoivent du public ce qui nous contraint à prévoir la réalisation d'importants travaux à l'Agence Postale Communale ainsi qu'à l'Ecole.

Projection de ce que sera l'école mise aux normes pour personnes handicapées avec accès par le côté du bâtiment sur la RD 999



Projection de l'entrée de l'école après travaux

AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

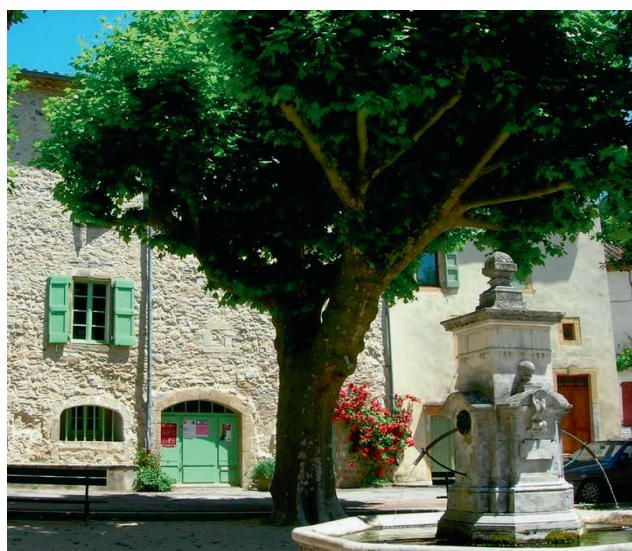
Lorsqu'un appartement ou une maison change de locataire, l'expertise du logement est obligatoire, les normes d'isolation et de sécurité imposent d'importantes dépenses

A titre d'exemples :

- l'appartement qu'occupait Alice Chambon au-dessus de la Mairie, doit être entièrement revu pour être aux normes actuelles avant de le remettre à la location !.

- l'ancienne maison de Mme Danièle Bayard, à côté de l'épicerie, doit être entièrement repensée, cela engendre un coût très élevé des travaux, ce qui n'est pas raisonnable pour une bâtisse ancienne et difficile à louer.

Le Conseil Municipal a décidé de la mettre en vente afin de couvrir une partie du montant des travaux d'amélioration et de mise aux normes d'autres logements du parc immobilier de la commune.



LA MAIRIE SE PORTE BIEN !

Oui, nous pouvons affirmer que l'état financier de la commune est satisfaisant. Le graphique ci-dessous montre la volonté de se désendetter malgré de lourds investissements tels que l'assainissement du village et de la route de la gare, le pont du Rieu et la traversée du village.

En 2016, la Mairie a remboursé intégralement le prêt

relais consenti par la banque postale pour la traversée du village (remboursement financé par le Fonds de Compensation de la TVA).

Egalement, la Mairie a préféré rembourser par anticipation le prêt octroyé pour la construction des villas de la Gare.

Ce tableau montre bien

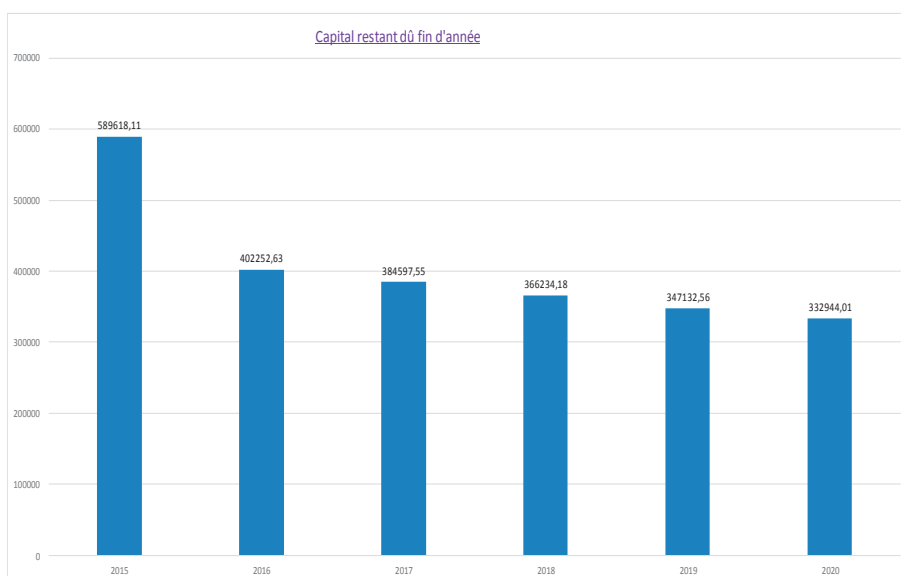
annuellement la part du désendettement de la commune.

Aussi, le solde de la trésorerie au 31 décembre 2017 présente un solde créditeur de **295 595.29€**.

Dans le cas où certaines personnes souhaiteraient avoir plus d'amples renseignements à ce sujet, la Mairie se tient à votre disposition.



« Oui l'état financier de la commune est satisfaisant malgré de lourds investissements »



ATTENTION !
Calendrier de la Benne
1er trimestre 2018
Uniquement
Du 22 au 25 mars !

UN NOUVEAU DÉPART !

Je me souviens du jour où avec ma petite famille je suis arrivée à Alzon. Il y a 16 ans. Le 1er juillet 2001, j'emménageais à la villa n°3 de la Gare avec Pascal, Marine qui avait 8 ans et Fiona, 2 ans.

Moi qui arrivait de la « ville », ce grand changement fut salutaire. J'ai voulu m'investir au sein de ce village qui m'avait si bien accueilli : bénévole responsable pour Présence 30, trésorière au sein de l'association des parents d'élèves, prof de gym tous les mardis soir pendant 4 ans et enfin conseillère municipale depuis 2014. Ma carrière professionnelle, elle, a démarré à

l'Office de tourisme d'Alzon en 2002 ! Elle a évolué par la suite, au sein de la Communauté de Communes. L'occasion m'est offerte pour remercier 2 personnes qui ont eu confiance en moi, qui ont cru en mes compétences, à mon investissement. Hubert Brun et Roland Canayer sont ces personnes là. Je leur voue une grande affection et leur témoigne tous mes remerciements et mon amitié sincère.

Aujourd'hui, une autre opportunité professionnelle s'offre

à moi au sein d'un territoire que je connais bien puisqu'il m'a vu naître ! L'agglo de Sète me confie la partie événementielle de son vaste territoire. Un autre challenge professionnel m'attend, certes, mais entouré de mes parents, de ma famille, de mes filles et de mon ami.

Je ferme un chapitre de ma vie, pour en ouvrir un autre en emportant avec moi tous ces merveilleux souvenirs, ces magnifiques rencontres avec chacun d'entre vous.



Je n'oublierai ni Alzon, ni ses habitants. Je reviendrai, c'est certain le temps d'un week-end. Sète n'est qu'à 1h20 en voiture d'Alzon !

Et si l'envie vous prend, je me ferai une joie de vous faire visiter « CETTE » merveilleuse ville, qu'est la mienne.

Belle et heureuse année à vous tous ! Prenez soin de vous.

Delphine DI MAIO
06 79 24 26 10
delphinedimaio@gmail.com

LA ROCHE DES FÉES AU PAYS DE DALI

Le Samedi 2 décembre, 18 adhérents de la Roche des Fées se sont retrouvés dès poltronnet, pour partager un week-end retrouvailles organisé par les voyages Fanjeau de St Afrique.

Après une halte assez mouvementée à l'aire du Caylar, le groupe rejoignait dès 12H la Jonquera par un temps tempétueux. Chacun put choisir, parmi les 175 plats proposés au buffet, de quoi étancher et rassasier sa soif et sa faim. Au sortir de table, le temps libre accordé, permit à chacun de faire ses emplettes avant de rejoindre la ville de Calella pour

une nuit réparatrice à l'hôtel Volga (4*).

Le dimanche matin 2 manifestations attendaient notre groupe.

Tout d'abord, la découverte de 26 crèches catalanes avec pour chacune un cachet différent et l'on se devait de trouver le « caganer », santon traditionnel catalan.

Après cette visite, la station balnéaire de Tossa de Mar



nous accueillait et où le groupe a pu déambuler dans les rues des vieux quartiers avant de découvrir l'enceinte fortifiée au sein de laquelle est érigée la statue en

bronze d'Ava Gardner, tombée amoureuse de cette station où elle résida de nombreuses années. Ces marches avaient creusé les appétits et un repas nous attendait dans le château médiéval de Tordera.

Nous y dégustèrent le repas traditionnel espagnol dit «des restes de Noël ». A ce stade le mot « restes »

est un doux euphémisme. Ce repas fut suivi d'un spectacle inoubliable de Flamenco. Le lundi matin, après un passage à la maison du jambon à la Jonquera, un repas typiquement catalan nous a été servi dans un petit village de montagne La Vajol. Ce n'est que vers 16h que nous quitions ce restaurant pour rejoindre nos Cévennes vers 19h.

ALZON EN LUMIÈRE

Le samedi 16 décembre à 18 h, l'association « détente et loisirs » a organisé le traditionnel tour du village pour admirer les illuminations de Noël. La nombreuse assistance a commencé sa tournée par la magnifique crèche de l'église réalisée par Mr Gerard Gumiel..

La joyeuse troupe a continué sa visite dans toutes les rues du village et on pu admirer plus de façades décorées que l'année dernière comme celles de Renée et

Auguste Piozin, Monique et Jacques Oerleman et Annick



et Gerard Gumiel. Au quartier de la gare la maison de Cindy et Jérôme Duport étin-

celait de milles feux car non seulement la façade scintillait

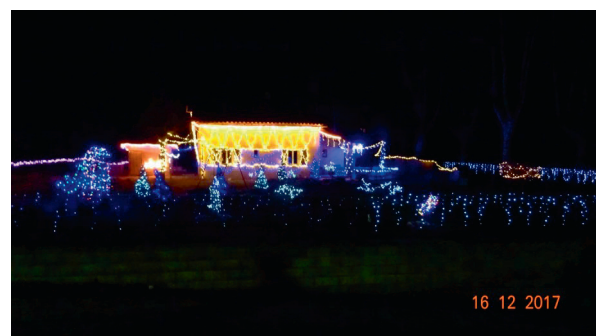
mais aussi chaque arbre, chaque plante étaient illuminés.

lée

Les participants se sont réunis dans la salle de la bibliothèque pour déguster le vin chaud, chocolat et panneton, bien au chaud car dehors comme disaient les anciens la "cisampe" soufflait fort. Tout ce petit monde s'est dispersé vers 20 h et donné rendez vous à "l'an que vèn".



Façade de Roger et Marie France Laurens



Façade de Cindy et Jérôme Duport

STÉPHANIE CATTEAU LAURET

Elodie DURAND : Bonjour Stéphanie, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Stéphanie CATTEAU LAURET : Bonjour, je suis originaire de Marseille mais je suis arrivée dans la région lorsque j'avais 14 ans. En effet, ma mère, Nathalie Demay, qui est aide à domicile sur la commune, souhaitait passer d'un mode de vie citadin à un mode rural et c'est comme cela que je suis arrivée à Alzon. Je suis retournée à Marseille pour y faire ma formation d'aide soignante. J'y suis, par la suite, restée travailler quelques années mais je revenait toujours très régulièrement à Alzon. J'ai toujours eu des attaches pour ce village et revenir m'installer ici a toujours été un projet. Cela fait maintenant 3 ans que j'y habite.

ED : Depuis quand êtes vous assistante maternelle et pourquoi cette reconversion professionnelle ?

SCL : Etre assistante maternelle est quelque chose que j'ai toujours eu en tête. En effet, lors de mon BEP carrière sanitaire et sociale, j'ai également passé le CAP Petite Enfance, ce qui ouvrait aux deux voies. Il est vrai que je me suis tournée vers le métier d'aide soignante car l'opportunité du travail était là. Lors de la naissance de ma fille (Août 2016), j'ai ressenti le besoin d'être davantage présente. C'est ce qui m'a poussé à me reconvertir dans ce métier. Parallèlement, il y avait un besoin de la population à ce niveau là. Ayant le Cap Petite enfance, seul le côté administratif restait. J'ai alors fait une demande d'agrément auprès du Conseil Général et rencontré la directrice du RAM (Relais Assistante Maternelle). La puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Vigan est venue évaluer mon logement pour vérifier qu'il répondait aux normes de sécurité, tester mes connaissances et capacités par des mises en situation et voir quel était mon investissement personnel au niveau de ma famille. J'ai fait une remise à niveau de la formation des Gestes aux 1ers Secours (PSC1) à Ales en septembre 2017. J'ai mon agrément depuis juin 2017. Il est valable 5 ans pour 2 enfants de 0 à 6 ans et pour 1 enfant de 3 à 12 ans. Ma fille prenant une place, je ne peux recevoir que 2 enfants, mais j'ai une possibilité d'extension pour 1 enfant.

ED : Quels sont, selon vous, les avantages de ce mode de garde par rapport à un accueil en collectivité ?

SCL : Faire garder son enfant, que ce soit en crèche ou chez une assistante maternelle, est tout d'abord un moyen de sociabilisation. Chez une nounou, en raison de leur petit nombre, l'enfant a un accompagnement plus individualisé et personnalisé, le programme est adaptable à sa sensibilité. Le lieu d'accueil est plus fami-

lial, moins bruyant. L'assistante maternelle permet aussi une flexibilité, une disponibilité, une écoute, une relation privilégiée que l'on ne retrouve pas toujours en collectivité. Elle s'adapte au plus près des besoins des parents.

ED : Pouvez-vous nous décrire les activités que vous souhaitez mettre en place pour les enfants ?

SCL : Je suis assez créative et inventive en termes d'activité. Dernièrement, j'ai mis en place un parcours de motricité avec fabrication de petits objets en bois pour le côté sensoriel. J'instaure des temps de musique, de promenade, au parc ou dans le village tous les jours si le temps le permet, de cuisine avec les plus grands. J'ai la possibilité de participer aux ateliers proposés par le RAM qui sont très diversifiés : chant, contes, marionnettes, histoire anglaise... et d'emprunter des livres à la médiathèque ou à la bibliothèque du village. La télévision est quant à elle proscrite.

ED : Accueillez-vous un enfant s'il est malade ?

SCL : Ayant déjà un enfant à la maison, je ne refuse pas un enfant malade. Tout dépend bien sûr, de l'ampleur de la maladie, c'est à traiter au cas par cas.

ED : Quand travaillez vous ?

SCL : Je travaille du lundi au vendredi et certains jours fériés lors d'un contrat occasionnel. Je peux accueillir l'enfant à partir de 7 heures jusqu'à 18h30.

ED : Comment cela se passe pour les repas et les affaires à fournir ?

SCL : Les parents peuvent amener le repas pour leur enfant. Sinon je peux préparer des repas « maison », équilibrés, privilégiant des produits locaux, régionaux, issus de l'agriculture biologique ou modérée. Je fournis le petit matériel de puériculture (pot, vaisselle...), par contre les parents doivent amener le nécessaire pour le change (couches...). J'ai une poussette double et compte investir dans une triple.

ED : Quelles sont les démarches à entreprendre pour les parents souhaitant faire garder leur enfant chez vous ?

SCL : Il faut prendre contact avec le RAM du Vigan qui les redirigera vers moi. Je demande une rencontre préalable avec les parents et l'enfant où chacun définit ses attentes, besoins, façon de voir les choses en matière d'éducation. Je leur explique le déroulement d'une journée « type ». Les parents étant employeurs, je souhaite un réel travail de collaboration, de partenariat avec eux. Le choix du contrat est à discuter ensemble. Toutes les démarches administratives sont expliquées sur le site mon-enfant.fr qui est fait pour vous conseiller et vous orienter.

ED : Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

SCL : C'est une activité qui démarre bien. Je vais continuer à mettre tout en place pour que cela se passe au mieux. Je suis ambitieuse et optimiste dans ce projet de vie. Mon rêve serait de pouvoir créer une MAM (Maison d'Assistante Maternelle).



Stéphanie a reçu son agrément pour
- 2 enfants 0-3 ans
- 1 enfant 3-12 ans

L'assistante maternelle permet ... une écoute, une relation privilégiée que l'on ne retrouve pas toujours en collectivité.

Carte de visite

Stéphanie
CATTEAU LAURET
Place de La Mairie
30770 ALZON
☎ : 04-67-15-17-30
Port : 06-34-06-69-30

UN ABRI COUSU MAINS

Dans le cadre des TAP (Temps Activité Périscolaire) du 1^{er} trimestre scolaire, les enfants ont travaillé avec deux architectes sur les différents habitats, le métier, la notion d'abri. Après avoir élaboré en classe le plan de la cabane qu'ils souhaitaient réaliser dans la cour, celle-ci a commencé à voir concrètement le jour à la rentrée des vacances de Toussaint. Ainsi,



chaque vendredi, enfants, parents et enseignants se retrouvent dans la bonne humeur pour la construction qui devrait se terminer au printemps.



TOUS AVEC L'ASSOCIATION ELA

Lors de la semaine nationale ELA du mois d'octobre, les enfants se sont mobilisés en organisant une course autour du stade. L'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies, invite les établissements scolaires à se mobiliser à travers sa campagne « Mets tes baskets et bat la maladie », qui est parrainée

par le Ministère de l'Education Nationale. Cette campagne a pour but de sensibiliser les plus jeunes à la maladie, la solidarité, le respect et le handicap. Cette course avait pour symbolique que les enfants prêtent leurs jambes aux enfants d'ELA en courant pour eux. Tous étaient très engagés !



L'année 2017-2018 compte 17 élèves :
9 maternelles et 8 élémentaires.

SPECTACLE DE NOËL

Le Noël de l'Ecole a eu lieu le 18 décembre à la salle des fêtes. Les enfants ont commencé par deux chansons qu'ils avaient apprises, dont une en anglais ! S'en est suivi le traditionnel goûter et la remise des cadeaux du Père Noël ! Cette année celui-ci a amené des équipements sportifs pour l'école ainsi qu'une jolie maquette en bois à

construire pour chaque enfant. Pour finir dans la magie de Noël, un magnifique spectacle de la Compagnie « Le Cirque Isidore » a enchanté petits et grands. "Santa Claus" est un conte fantastique, poétique et burlesque avec une mise en scène mêlant cirque, théâtre d'ombres chinoises, numéros de jongleries, acrobaties et contorsions.



Spectacle de la Compagnie Le Cirque ISIDORE et les enfants qui chantent.



Merci à Monique Oerlemans qui a bénévolement fabriqué les nouveaux rideaux des trois salles de l'école. La couleur verte, venue remplacer l'orange qui était là depuis de très nombreuses années, redonne un coup de jeune aux pièces !

L'année 2017-2018
compte 17 enfants :
9 en maternelle et 8 en
élémentaire.

FALLAIT LE DIRE...

« Il a plu à Alzon deux fois en octobre novembre avec chaque fois autour de 100 mm de précipitations . Si cela n'a pas suffi à recharger complètement les nappes, on peut affirmer qu'il n'y a plus un état de sécheresse .

Si je peux comprendre que la situation soit préoccupante dans certaines zones du département je pense que la préfecture aurait pu affiner les dispositifs des restrictions à partir des données de la pluviométrie ré-

elle par zone . Ce n'est pas la Vis qui alimente la nappe de la Vistrenque.

D'autant plus que les mesures prévues par le plan de vigilance sont complètement obsolètes en cette saison : il n'y a plus rien à arroser dans les champs pour les agriculteurs ni dans les jardins potagers, lave t-on sa voiture quand il fait -5° le matin ? les propriétaires de piscines pensent plutôt à les vider qu'à les remplir.

Et, cerise sur le gâteau , que dire de la fermeture des

fontaines publiques ? dont l'eau provient de sources indépendantes du réseau d'eau potable et qui ne fait que transiter par la fontaine avant de s'écouler directement à la rivière .

Nous sommes dans une situation complètement ubuesque.

Hubert BRUN

ETAT CIVIL

Décès

Marcel Alfred Robert VIALA, né à Alzon le 3 juin 1926 décédé à Clermont-L'Hérault le 21 juillet 2017

Gilberte Andrée Marie GAVENS veuve **GELY**, née le 19 mai 1920 à Paris décédée à Le Vigan le 31 juillet 2017

Emilien Jean Emmanuel GARNIER, né le 8 juin 1979 à Laval décédé à Alzon le 23 août 2017

Michel Bernard Gérard BALMADIER, né le 6 mai 1972 à Nîmes décédé à Decazeville le 9 septembre 2017

Alice Maire CAVALIER veuve **CHAMBON**, née le 28 décembre 1924 à Alzon, décédée à Montpellier le 20 septembre 2017

Madeleine Félicie Marie CAMPLO, née le 30 août 1927 à Alzon décédée à Molières-Cavaillac le 2 octobre 2017

Simone Denise Thérèse MARTEL, née le 1er juin 1925 à Alzon décédée à Rabastens de Bigorre le 6 octobre 2017

Mariage

Stéphanie **LAURET** & Valentin **CATTEAU** se marient le 27 décembre 2017 à Saint-Denis (Ile de la Réunion)

Naissance

Akim **CABASSOLE**, né le 14 décembre 2017 de Benoît CABASSOLE et Lise REVELLI, domiciliés La Vignette à Alzon

COMMUNICATION

Prochaine Parution début juillet 2018/ envoi des informations au plus tard le 1er juin 2018

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce 8ème numéro, à l'équipe municipale, à Nathalie Genty et à Roger pour sa confiance.

Directeur de publication : Roger Laurens

Directeur de rédaction : Commission communication

Mise en page et rédaction : Commission communication **Impression** : Imprimerie Clément

Tirage : 200 exemplaires **Dépôt Légal** : mars 2014

Direction de la communication : Mairie d'Alzon /mairie.alzon@wanadoo.fr/ 04 67 82 01 63

AGENDA

JANVIER

13 : Vœux du Maire et de son Conseil municipal à 18h à la SdF*

FEVRIER

03 : Loto et galette des rois « Détente et Loisirs » et « Brocante » 15h - SdF

13 : CARNAVAL à 15h avec l'Ape et « Festiv'Alzon »

18 : Loto du Comité des fêtes à 15h - SdF

MARS

04 : Loto des Chasseurs à 15h à la salle des fêtes

11 : 4ème Salon multicollections toute la journée à la SdF

AVRIL

1er : Loto « Détente et Loisirs » à 15h-SdF

02 : Déjeuner Pascal « Détente et Loisirs »

29 : Loto « Roche des Fées » à 15h-SdF

MAI

12 : Soirée Macaronade par le Comité des Fêtes à 19h- SdF

JUIN

21 : Fête de la musique

*SdF : Salle des Fêtes

Samedi 02 juin

Le Comité des fêtes et l'association « Nos années Stone » de Nîmes organise une journée exceptionnelle

12h : Repas musical élaboré par le traiteur « La Plaine » à 25€

- Entrée, veau à la broche + légumes, fromage et dessert, pain et vin compris

15h : Concours de boule « La Langue »

18h : Concert avec le groupe

« THE STICKY FINGERS »

Groupe officiel représentant les Rolling Stones en régions PACA et Occitanie

Entrée Gratuite !!! - 2h30 de rock stonien !

